

ARIAM Ile de France

Table ronde du 4 mars 2006 - Ecole nationale de musique de Bobigny

« les instruments rares »

Avertissement

La présente synthèse des travaux de cette table-ronde n'a pas été conçue comme une restitution fidèle des propos émis par les intervenants invités et le public présent.

Elle s'attache, a contrario, à mettre en valeur, de manière concise et ordonnée, les grands axes de réflexion, fruits du croisement des idées, constatations, analyses, voire préconisations, exprimées tout au long de la journée.

Pourquoi cette thématique de réflexion ?

Piano, violon, guitare et flûte forment le quatuor de tête des instruments acoustiques les plus enseignés. D'autres, alto et contrebasse pour les cordes, cor et tuba pour les cuivres, hautbois et basson pour les bois, sans parler des instruments naturels ou traditionnels, mal connus ou à l'image écornée, n'ont plus, point ou pas encore la faveur du grand public.

Au fil des années, ce déséquilibre flagrant, d'abord perçu dans les classes musicales, se propage, par effet d'engrenage, dans les ensembles en réduisant leur richesse et leur diversité, auprès des compositeurs qui trouvent moins de matière à exploiter et atteint enfin, le milieu professionnel de l'enseignement dont la palette se voit, peu à peu, réduite.

Cette table-ronde s'est attachée - en croisant le regard de personnalités différentes et complémentaires - à analyser la situation, à diagnostiquer les dysfonctionnements et à imaginer des solutions qui, sans nul doute, nécessiteront l'engagement de tous : des enseignants aux élus, des amateurs aux professionnels, des décideurs aux créateurs...

Quelques constats préalables

- *Si le panel d'instruments proposé aux élèves dans les établissements d'enseignement musical est le plus souvent très riche et diversifié, force est de constater que quatre instruments sur la vingtaine couramment enseignés forment plus des deux tiers des effectifs.*
- *Cette inégalité dans l'enseignement rejaille directement sur les pratiques qui, à défaut de pouvoir se baser sur des ensembles clairement constitués, sont sans cesse obligées de s'adapter quand ce n'est pas de niveler.*
- *Les premiers à souffrir de cette situation sont les pratiques collectives et tout le milieu amateur. Leurs responsables ont déjà, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur ce phénomène qui va croissant.*
- *Phénomène qui n'est pas une particularité des grandes villes ou de la région francilienne mais qui, petit à petit, touche l'ensemble du territoire.*
- *La conséquence première et facilement observable est, bien évidemment, un risque de paupérisation du tissu musical, ne possédant plus assez de richesse et de diversité pour se renouveler et inventer.*

Le déroulé de la journée, les intervenants

9h30 : Accueil

10h00 - 12h30 : *Approche générale*

Introduction : problématique générale et questionnements fondamentaux. Sylvain MARCHAL, conseiller artistique auprès de la Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace, conseiller artistique à l'ARIAM Ile-de-France pour les orchestres à vent.

- 1- **« Instruments rares, pratiques rares : phénomènes de mode ou marginalité, évolution, pauvreté ou fatalité »**. Guy DUMELIE, Vice-Président de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, ancien Maire-adjoint à la culture d'Aubervilliers, Président de l'Orchestre national d'Ile-de-France.
- 2- **« La position et les préconisations de l'État vis-à-vis des instruments peu enseignés »**. Représentants de la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles au Ministère de la Culture et de la Communication : Marie-Madeleine KRYNEN Inspectrice générale ; Jean-Marie COLIN, Inspecteur chargé des pratiques instrumentales amateurs ; Anne MINOT, chef du bureau des pratiques des amateurs.
- 3- **« Une politique territoriale a-t-elle mission d'influer sur les tendances ? »**. Bernard CUVELIER, directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle de la Nièvre.
- 4- **« Les besoins et envies d'un créateur pour traduire sa pensée »**. Pascale JAKUBOWSKY, compositrice ; communication écrite de François ROSSE, compositeur.

14h00 – 16h30 : Perspectives en Ile-de-France

- 5- **« Quelles solutions pratiques mettre en place au sein d'un établissement pour équilibrer les pratiques »**. Yves GRUSON, directeur de l'École Nationale de Musique de Bobigny.

Illustration musicale par les cham cuivres primaires de l'école Victor Hugo de Bobigny
Intervenant, également professeur de tuba à l'ENM de Bobigny, Sylvain DUTOUQUET.

- 6- **« Le chef d'orchestre face à la réalité du terrain, résignation, adaptation, action »**. Olivier GUION, chef de l'Orchestre d'harmonie du Conservatoire Darius Milhaud d'Antony.
- 7- **« Accompagner les actions qui visent à une plus grande richesse du collectif »**. Cécile REVERDY, directrice de l'ADIAM Val d'Oise ; Pascale VACHERET, chargée de mission musique du SAN de Sénart.
- 8- **« Agir sur la durée pour diversifier et dynamiser le tissu musical »**. Nathalie BERLU, maire-adjointe chargée de la culture et de la communication de la Ville de Pantin.

I- Pour entamer le débat – extraits du texte de François Rossé

De façon à enrichir le débat, l'ARIAM Ile de France a commandé un texte de réflexion fondamentale à François Rossé sur le thème « les besoins et envies d'un créateur pour traduire sa pensée », thème que F. Rossé a décliné non sans humour en « les besoins et envies d'un instrument rare pour traduire son existence ».

Suivent quelques extraits de ce texte dense qui donnent à la fois des éclairages originaux sur la problématique tout en soulevant des questionnements fondamentaux pour ne pas dire fondateurs.

« Face à cette proposition de réflexion, je me permets de naviguer à la limite du sujet ou plutôt de le déborder quelque peu... Il me sera donc difficile d'éviter de considérer certaines questions plus générales impliquant les établissements destinés à ouvrir sur une pratique musicale... Il sera évident que de pleurer sur le sous-emploi de certains instruments n'a de sens que dans la mise en route effective d'une vigoureuse démarche permettant aux établissements d'harmoniser les moyens de production avec ceux de la formation... »

« Si, dans l'aventure historique de la musique, certains instruments ouvraient sur des vendanges plus fructueuses que d'autres, c'est, certes, probablement en liaison avec leur fonction (musicale et sociale) mais aussi, en grande partie en rapport avec la pertinence des répertoires qui témoignent de la vitalité plus ou moins inspirée de la part des musiciens sollicités... Je ne crois guère qu'il soit pertinent de régler une question concernant l'instrument, ni la pédagogie dérivée, si la dimension artistique la plus engagée n'est pas présente... Le schisme entre le monde artistique et le monde de l'enseignement est, hormis quelques rares cas, une cruelle réalité... C'est progressivement une inversion logique qu'il conviendrait de formuler dans la politique de ces établissements : être un lieu de production intense qui justifie la présence d'un enseignement... »

« Il me semble donc difficile de ne soulever que cette étroite question des instruments rares... une minuscule annexe à des questions plus fondamentales donc, dont notamment l'équilibre à retrouver entre la sphère de l'enseignement musical et la sphère de la production musicale (amateur et professionnelle).

Deux attitudes sont, à mon sens, positivement souhaitables au niveau des établissements d'enseignement :

- une première attitude relève de la prise de conscience de l'environnement artistique de l'aujourd'hui, afin que cet enseignement soit en adéquation avec la situation culturelle actuelle...
- une deuxième attitude, plus positivement offensive, serait que ces établissements s'engagent avec conviction et force dans une démarche artistique créative qui permettrait de répondre aux objectifs souhaités. La dimension créative forte ouvrirait la formation à une attitude plus dynamique et plus apte à résoudre certaines urgences (dont celle posée dans ce cadre)... »

« La pratique de la musique d'ensemble mériterait d'être vraiment un centre de gravité de l'enseignement à partir d'un enseignement très compétent dans la manière d'aborder les œuvres et situations musicales. Il s'agirait de retrouver une tradition musicale réactualisée qui mettrait en exergue une capacité de production artistique active, donc créatrice, dans un cadre social normal, c'est à dire le groupe... En outre, il serait relativement aisé de susciter un répertoire intéressant dans un tel cadre souple au niveau des nomenclatures... »

« Les instruments « à développer » n'ont de sens à être développés que s'il existe une musique qui les ouvre potentiellement sur un développement... l'urgence est donc l'action musicale dans la force poétique, l'instrument suivra, bien sûr, en conséquence. Aux établissements de favoriser cela et aux humains d'en assurer la réalisation... des muses aux engagements politiques... des réflexions aux inflexions... »

L'intégralité du texte de François Rossé est disponible sur simple demande à l'ARIAM Ile de France.

II- Premières constatations

Le « zoom » sur les instruments rares fait très vite apparaître des problématiques de fond qui dépassent largement la thématique proposée. Celle-ci, au fil des débats, se cristallisera sur des questionnements essentiels dont voici quelques exemples :

- Quelle est la mission d'un établissement d'enseignement musical ? répondre à la demande quasi individuelle exprimée par les élèves et leurs parents ou posséder une capacité d'orientation, d'incitation, s'appuyant sur un projet fort.
- Quelle est la vraie place du collectif dans l'enseignement ? conséquence d'un apprentissage préalable ou prétexte à cet apprentissage.
- Quelles pratiques s'offrent au musicien durant son passage à l'école de musique et après son passage ? Aura-t-il les moyens de se choisir une aventure culturelle personnelle ?
- Quel est le rôle, la place d'une école de musique dans le paysage culturel et artistique actuel ? Quels liens sont réellement établis ou sont à établir avec les structures de diffusion et le mouvement associatif ?
- Quelles sont les incidences des effets de mode et de la culture médiatiquement formatée sur les goûts et envies des musiciens et tout particulièrement des plus jeunes ?
- Comment le musicien va-t-il, de ce fait, pouvoir vivre son art ?

III- L'approche politique

Sans s'enfermer dans le détail des nomenclatures instrumentales complexes et incomplètes, le débat s'oriente d'emblée vers une dimension politique. Particulièrement importante à une période où les questions de politique culturelle, de répartition des compétences et d'aménagement du territoire sont au centre des débats.

- Très vite, dans les schémas de pensée les plus communs, la représentation de la musique apparaît comme étant de plus en plus formatée. Piano, violon, guitare, flûte et instruments des musiques actuelles sont en fait le commun dénominateur de la définition du mot « musique », au détriment des autres tendances et pratiques. C'est assurément ce système de pensée quasi unique et en tous cas exclusif et excluant qu'il s'agit de combattre.
- Apparaît alors la nécessité de retrouver une relation de confiance entre les élus et les artistes, une écoute réciproque entre le monde politico-social et celui de l'art et de la création. Repenser le rôle de chacun, laisser à l'artiste le libre et plein choix de ses orientations, sans souci de rentabilisation ou de calcul scientifique, sont autant de conditions nécessaires au développement et à la pluralité des « écoles ».
- Les toutes nouvelles dispositions de territorialité et de complémentarité amènent vite à penser que, dès leur conception, elles doivent intégrer les notions de variété et de richesse dans les choix, en favorisant tous les rôles incitateurs.
- Apparaissait aussi, en filigrane de la journée, la différence fondamentale, pour un individu, entre une culture dont il peut être l'acteur, voire le créateur, et une culture dont il ne peut être que le docile consommateur.
- Dans le prolongement de ces observations, il est rappelé toute l'importance (aussi bien dans la création, dans l'enseignement que dans la diffusion) des notions de projet et de médiation, nécessaires ingrédients pour faire se croiser et se rencontrer des mondes aussi divers que le monde professionnel et le secteur amateur associatif, ingrédients nécessaires et complémentaires
- La mise en perspective de ces quasi mutations ne peuvent se faire que par l'apprentissage du travail « ensemble ». Et c'est bien là un des enjeux essentiels des schémas départementaux qui commencent à se concevoir. L'heure est venue de mettre en place, sur la base d'états des lieux détaillés, les outils adéquats du développement de la musique de demain et de son accès au plus grand nombre.

IV- L'approche artistique et pédagogique

C'est bien la parole des artistes, des créateurs, des pédagogues, des acteurs musicaux qui nourrira la réflexion des décideurs et cette parole doit s'exprimer, être véhiculée et entendue.

Lors du débat, et au-delà de la formulation des plaintes légitimes, des enjeux plus profonds demandaient à émerger.

- Chacun s'accorde à reconnaître les déséquilibres dont souffre le monde de l'enseignement et, par ricochet celui de la pratique, les freins sont nombreux et, de plus, semblent se multiplier.
- En refaisant référence au texte de François Rossé, on a pu observer que c'est bien cette dialectique « instruments/pratiques » qui est au centre des nouveaux enjeux. Une école instrumentale qui fournira les outils humains d'une future pratique ou une pratique mise en préalable sine qua non qui, elle, sera demandeuse et génératrice de formation ? C'est cette question essentielle qui est posée.
- Des réponses existent déjà, on rappellera les outils de l'Etat : charte des enseignements artistiques, schéma d'orientation pédagogique, cursus par cycles, nouveaux diplômes, formation des enseignants... Réponses qui vont systématiquement vers la nécessité, pour un établissement, de posséder un projet d'établissement et un projet pédagogique totalement en adéquation avec la réalité du terrain où il rayonne.
- D'autres renvoient vers le rapprochement incontournable avec l'éducation nationale dont le concept « orchestre à l'école » est un des objets d'expérimentation qui ouvre de nouvelles perspectives.
- Autre sujet important : affronter les phénomènes et effets de mode et la culture consumériste de masse. La nécessité de se positionner, en toute connaissance de cause, semble certes évidente, mais reste encore en jachère. Tout autant que la somme de ses compétences, la force de conviction d'un établissement ou de toute autre structure est un devenue une nécessité d'implantation et de développement.
- Le public des établissements est composé majoritairement d'une population adolescente, très sensible à la sensation d'échec, avide de se construire un projet personnel original. Le 2° cycle revêt une importance cruciale, on sait que la grande majorité des élèves – tous instruments confondus - ne dépasse pas ce stade. Il apparaît donc de plus en plus important d'enrichir le contenu musical (et pas seulement instrumental), enrichissement dont les maîtres-mots pourraient s'appeler : rencontrer, inventer, jouer, créer, improviser, arranger, se produire...

- Tout en rappelant l'importance de placer les pratiques en amont de l'enseignement, il peut s'imaginer (à l'instar de bien d'autres pays) de créer, dès le départ, des ensembles équilibrés (quitte à promouvoir la poly-instrumentalité des élèves), gages de solidité et de continuité capables, en même temps, de déclinaisons multiples et ouvertes laissant libre champ au grand chantier de l'invention.

Un cas particulier, la Nièvre (220 000 habitants, 2 500 élèves)

- *une situation extrêmement difficile qui a obligé à être directif, à « décider »... pour survivre !*
- *un besoin d'excellence pour susciter de l'envie, du rêve*
- *juguler à tous prix l'évasion des élèves ! donc de la pratique et encore de la pratique...*
- *la nécessité urgente d'une cohérence de travail entre les équipes territoriales de développement, les établissements et les associations*
- *la nécessité de l'adaptation constante des choix en fonction des cas et des territoires (la notion d'instrument rare n'étant absolument pas la même partout !)*

Un exemple en Ile de France, le SAN de Sénart (5 établissements)

Développement des instruments rares

- *constitution progressive d'un parc instrumental (trompettes, cors, trombones, tubas)*
- *création de places prises en charge par la communauté d'agglomération (trombone, basson, alto, clavecin)*
- *libre circulation des élèves d'un établissement à l'autre (sans contrainte d'inscription ni de tarif)*

V- Eclairages divers

Il est intéressant également de mettre en avant quelques observations glanées çà et là, parfois évidentes, parfois décalées. Elles ont néanmoins nourri largement le débat en rappelant, que la notion « d'humain » ne doit jamais être absente d'un quelconque projet et que l'humanité est le « fil rouge » de l'action créatrice, prolongée par la notion de « rencontre » entre les hommes et les cultures, aussi bien locales (une batterie-fanfare et une chorale) que plus éloignées (un ensemble de chambre avec des musiques du monde).

Mais c'est souvent au cœur de l'établissement que ces réflexions se sont focalisées :

- les notions d'accueil adapté des nouveaux arrivants (souvent totalement ignorants du monde de la musique et de ses « rites »), et de temps consacré à leur information et orientation
- la création d'ateliers spécifiques, collectifs et accessibles, premier pas dans la rivière musicale et générateurs d'envies d'approfondissement
- les passerelles avec le monde scolaire et tout particulièrement l'école élémentaire
- l'importance de posséder des équipes pédagogiques soudées, sachant travailler ensemble, avec un partage clair et complémentaire des responsabilités : directeur, professeurs, intervenants, services, personnel d'accueil...
- le besoin de remettre l'écriture musicale et l'invention (adaptation, arrangement...) au cœur de l'enseignement et non comme finalité inaccessible, en faire un moyen idéal pour valoriser les musiciens, coller avec les effectifs et être constamment dans une dynamique créatrice
- la conscience d'un « devoir » de l'établissement vis-à-vis des pratiques et instruments rares qui méritent certainement plus de soins et d'engrais que les autres

En guise de conclusion

Consacrer une table-ronde à la problématique des instruments rares : gageure ou vision étriquée des situations ?

Bien entendu, attirer l'attention sur ces « instruments rares », c'est soulever des problématiques et des réflexions fondamentales, trop rarement abordées et approfondies.

Et c'est bien ces grands courants qui sont apparus avec force durant cette journée, faisant ressortir les responsabilités de chacun, et la nécessité impérieuse d'avoir une grande cohérence dans l'aménagement des territoires. L'heure n'est plus à l'autarcie, le regard doit s'étendre sur les diverses échelles : intercommunales, inter-conservatoires, inter-associatives, inter-départements...

Ces nouvelles approches engendrent également de nouvelles modalités de travail et de rapports entre élus et réalisateurs du terrain ; l'échange devient une nécessité, tout comme la fixation des objectifs par des écrits conventionnels.

C'est assurément un des enjeux les plus importants des futurs schémas départementaux et du fort rôle d'impulsion et de mise en cohérence que peuvent s'attribuer les départements. Certains ont déjà entamé une réflexion en vue de la transformation des aides au fonctionnement en aides « levier » visant à un enrichissement et une diversification des contenus (projets innovants, promotion des pratiques, créations, interventions extérieures...).. Instruments courants et rares, pratiques usuelles et confidentielles peuvent y trouver, sans nul doute, matière à développement.